



Fiche de données de sécurité

Canada

Rubrique 1. Identification

Nom du produit

Custom lyophilised product - Antibiotics

Numéro de catalogue

28990028



9 0 2 8 9 9 0 0 2 8

Type de produit

Solide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Utilisation dans les laboratoires

Chimie analytique.

Recherche et développement scientifiques

Fournisseur Cytiva
Amersham Place
Little Chalfont
Buckinghamshire
HP7 9NA United Kingdom
+44 1494 508000

Importateur Cytiva Canada
1055 Vernon Dr
Vancouver BC V6A 3P4
Canada
+1 778-956-2584

En cas d'urgence

INFOTRAC

Outside of the United States, call 24 Hour number: 001-352-323-3500 (Call Collect)
In the United States, call 24 Hour number: 1-800-535-5053

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection: Recommandé: blouse de laboratoire (sarreau). Porter une protection oculaire ou faciale. Porter une protection auditive.

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Stockage

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue: 69 %



9 5 2 8 9 9 0 0 2 8 1

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange
Autres moyens d'identification Non disponible.

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
Tétraborate de sodium décahydraté	Borax; Tétraborate de sodium décahydraté; tétraborate de disodium décahydrate; tétraborate de disodium décahydraté; tétraborate de disodium, décahydrate; borax décahydrate; borax décahydraté; sodium (tétraborate, décahydraté); tétraborate de disodium, décahydrate, à l'exclusion du borate naturel du n° 2528	≥1 - ≤5	CAS: 1303-96-4
Acide borique	acide borique, à l'exclusion de l'acide borique naturel du n° 2528; acide borique, naturel, titrant au maximum 85 pour cent de BO3H3 sur produit sec	≥1 - ≤5	CAS: 10043-35-3
Sucrose	saccharose; sucralox; saccharose, pur; saccharose, brut (de canne); saccharose, brut (de betterave)	≥0.5 - ≤1.5	CAS: 57-50-1
Dextrose	glucose; D-gluconaldéhyde	≥0.5 - ≤1.5	CAS: 50-99-7
formiate de sodium	Formic acid, sodium salt (1:1); Formic acid, sodium salt; Formic acid sodium salt; Formic acid salt (K,Na,Ca,Li,Mg,Al); FORMATE, SODIUM	≥0.5 - ≤1.5	CAS: 141-53-7

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
Contact avec la peau	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomé dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition



Contact avec les yeux	Aucune donnée spécifique.
Inhalation	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Contact avec la peau	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Ingestion	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	Traitements symptomatiques requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers	Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)**Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Moyens d'extinction****Agents extincteurs appropriés** Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.**Agents extincteurs inappropriés** Aucun connu.**Dangers spécifiques du produit** Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.**Produit de décomposition thermique dangereux** Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
composés halogénés
oxyde/oxydes de métal**Mesures spéciales de protection pour les pompiers** En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.**Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Pour le personnel non affecté aux urgences** Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.**Intervenants en cas d'urgence** Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».**Précautions environnementales** Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Petit déversement	Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
Grand déversement	Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).
Conseils sur l'hygiène générale au travail	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposés ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités	Stocker entre les températures suivantes: 18 à 25°C (64.4 à 77°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients

Tétraborate de sodium décahydraté

Limites d'exposition

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 4/2021)

[Borate compounds, inorganic]

STEL 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: Inhalable fraction.

TWA 8 heures: 2 mg/m³. Forme: Inhalable fraction.
CA British Columbia Provincial (Canada, 9/2024)

[borate compounds, inorganic]

TWA 8 heures: 2 mg/m³. Forme: Inhalable. STEL 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: Inhalable.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019) [Borate compounds, Inorganic]

TWA 8 heures: 2 mg/m³. Forme: Inhalable particulate matter..

STEL 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: Inhalable particulate matter..

CA Québec Provincial (Canada, 2/2024) [Borate, composés inorganiques du]

VECD 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: particules de la fraction inhalable de l'aérosol.

VEMP 8 heures: 2 mg/m³. Forme: particules de la fraction inhalable de l'aérosol.

CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023)

OEL 8 heures: 1 mg/m³.

OEL 15 minutes: 3 ppm.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 4/2021)

[Borate compounds, inorganic]

STEL 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: Inhalable fraction.

TWA 8 heures: 2 mg/m³. Forme: Inhalable fraction.

CA British Columbia Provincial (Canada, 9/2024)

Acide borique



Sucrose

[borate compounds, inorganic]

TWA 8 heures: 2 mg/m³. Forme: Inhalable.
 STEL 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: Inhalable.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019) [Borate compounds, Inorganic]

TWA 8 heures: 2 mg/m³. Forme: Inhalable particulate matter..

STEL 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: Inhalable particulate matter..

CA Québec Provincial (Canada, 2/2024) [Borate, composés inorganiques du]

VECD 15 minutes: 6 mg/m³. Forme: particules de la fraction inhalable de l'aérosol.

VEMP 8 heures: 2 mg/m³. Forme: particules de la fraction inhalable de l'aérosol.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 4/2021)

STEL 15 minutes: 20 mg/m³.
 TWA 8 heures: 10 mg/m³.

CA British Columbia Provincial (Canada, 9/2024)

Remarques: The 8-hour TWA listed in the Table is for the total dust. The substance also has an 8-hour TWA of 3 mg/m³ for the respirable fraction.

TWA 8 heures: 10 mg/m³. Forme: Empoussièrement total.

TWA 8 heures: 3 mg/m³. Forme: respirable fraction.

CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019)

TWA 8 heures: 10 mg/m³.

CA Québec Provincial (Canada, 2/2024)

VEMP 8 heures: 10 mg/m³.

CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023)

OEL 8 heures: 10 mg/m³.

Indices d'exposition biologique

Aucun indice d'exposition n'est connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle**Mesures d'hygiène**

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau**Protection des mains**

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Recommandé: blouse de laboratoire (sarreau)

Autre protection pour la peau

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.



9 5 2 8 9 9 0 0 2 8 1

Protection respiratoire	En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants. Recommandé: Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
--------------------------------	--

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique	Solide.
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	8
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Durée de combustion	Non disponible.
Vitesse de combustion	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité	Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	Non applicable.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur relative	Non applicable.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Non applicable.
Température de décomposition	Non disponible. Non disponible.
TDAA	
Viscosité	Dynamique (température ambiante): Non disponible. Cinétique (température ambiante): Non disponible. Cinétique (40°C (104°F)): Non disponible.
Temps d'écoulement (ISO 2431)	Non disponible.
Caractéristiques des particules	
Taille médiane des particules	Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.



Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient

Tétraborate de sodium décahydraté

Résultat

Rat - Orale - DL50

4500 mg/kg

Lapin - Cutané - DL50

>2000 mg/kg

Rat - Orale - DL50

2660 mg/kg

Rat - Inhalation - CL50 Vapeur

>2 g/m³ [4 heures]

Rat - Orale - DL50

2660 mg/kg

Rat - Orale - DL50

2660 mg/kg

Rat - Orale - DL50

29700 mg/kg

Effets toxiques: Comportementale - Somnolence (activité dépressive générale) Poumon, thorax ou respiration - Cyanose Gastro-intestinal -

Hypermotilité, diarrhée

Rat - Orale - DL50

25800 mg/kg

Effets toxiques: Comportementale - Coma Poumon, thorax ou

respiration - Cyanose Gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée

Rat - Inhalation - CL50 Poussière et buées

670 mg/m³ [4 heures]

Acide borique

Sucrose

Dextrose

formiate de sodium

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Corrosion/irritation respiratoire

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non disponible.

Peau

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Respiratoire

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Mutagénicité des cellules germinales

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Cancérogénicité



Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	CIRC	NTP	ACGIH
Tétraborate de sodium décahydraté	-	-	A4
Acide borique	-	-	A4
Sucrose	-	-	A4

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Nom des ingrédients	Conclusion/Résumé
Acide borique	Agent toxique pour la reproduction

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat
Tétraborate de sodium décahydraté	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	Aucune donnée spécifique.
Inhalation	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Contact avec la peau	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Ingestion	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

- Effets immédiats possibles** Non disponible.
Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée



Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Généralités Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Custom lyophilised product - Antibiotics	21280.0	35000	N/A	43.5	19.4
Tétraborate de sodium décahydraté	2660	2500	N/A	3	N/A
Acide borique	2660	N/A	N/A	N/A	N/A
Sucrose	29700	N/A	N/A	N/A	N/A
Dextrose	25800	N/A	N/A	N/A	N/A
formiate de sodium	N/A	N/A	N/A	N/A	0.67

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient

Tétraborate de sodium décahydraté

Résultat

Aiguë - CL50

Poisson - *Salmo trutta*

27 mg/l [27 heures]

Aiguë - CE50

Daphnie

141 mg/l [48 heures]

Chronique - NOEC - Eau douce

Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - *Oncorhynchus mykiss*

2100 µg/l [87 jours]

Effet: Mortalité

Chronique - NOEC - Eau douce

Daphnie - Water flea - *Daphnia magna*

Âge: <24 heures

6000 µg/l [21 jours]

Effet: Reproduction

Aiguë - CL50 - Eau douce

US EPA

Crustacés - Water flea - *Ceriodaphnia dubia*

Âge: <24 heures

45.5 mg/l [48 heures]

Effet: Mortalité

Aiguë - CL50 - Eau de mer

OECD

Poisson - Red sea bream - *Pagrus major*

Poids: 0.6 g

75 mg/l [96 heures]

Effet: Mortalité

Aiguë - CL50 - Eau douce

Poisson - Fathead minnow - *Pimephales promelas*

2300 mg/l [96 heures]

Effet: Mortalité

Aiguë - CL50 - Eau douce

Crustacés - Water flea - *Ceriodaphnia dubia*

1400 mg/l [48 heures]

Effet: Mortalité

formiate de sodium

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.



9 5 2 8 9 9 0 0 2 8 1

Persistante et dégradation

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Dextrose	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK _{ow}	FBC	Potentiel
Acide borique	-1.09	-	Faible
Sucrose	-3.7	-	Faible
Dextrose	-3.24	-	Faible
formiate de sodium	-2.3	-	Faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau Non disponible.

Autres effets nocifs Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination**Méthodes d'élimination**

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.	No.
Autres informations	-	-	-	-	-
Protections spéciales pour l'utilisateur	Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.				



Transport en vrac aux termes des instruments IMO Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Canada Indéterminé.

États-Unis Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression 2/16/2026

Date d'édition/Date de révision 2/16/2026

Date de publication précédente 4/29/2024

Version 2.02

sds_author@cytiva.com

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux

IATA = Association internationale du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogK_oe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible

NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1B

Justification

Méthode de calcul

Références

Non disponible.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur



Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



9 5 2 8 9 9 0 0 2 8 1